

Direction : Direction Générale des Service Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2005019

OBJET :Marché pour la fourniture de denrées alimentaires, 2005 à 2007.

Avenant n°1 au lot n°9 pains et viennoiseries.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet d'avenant n°1 à ce marché,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A l'unanimité,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché, cité en objet transférant le marché relatif au lot concerné de la société SEBA à la société FRANCE PAIN qui se substitue dans tous les droits et obligations contractuels de la société SEBA.

Pour le Maire,

L'Adjoint Délégué.